



A.C.C.A. PARNANS

LA REMISE DES CARTES SE FERA LE 1 AOÛT 2026 ET LE
12 SEPTEMBRE 2026.

DE 9 H. A 12 H. A LA CABANE DE CHASSE A PARNANS

SE MUNIR DE SON PERMIS, VALIDATION, ASSURANCE

A PARNANS LE 25 MAI 2026